

# LES DONNÉES DE L'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

## Notes pour une étude plus approfondie

Les événements dont l'Afrique du Nord a, depuis une dizaine d'années, été le théâtre ont suscité maintes études historiques dont l'un des mérites est d'avoir remis en lumière la vie passée et récente des divers pays constituant cet ensemble géographique et politique.

Nous ne voulons pas ici nous appesantir sur les livres et travaux qui ont traité de l'Algérie et de la Tunisie depuis la conquête de ces deux pays par la France : utilisant essentiellement des sources françaises, et accessoirement des sources occidentales, ils tendent le plus souvent à soutenir une prise de position politique, visent à la justification ou à la mise en accusation des méthodes administratives, sociales ou économiques de la France en Afrique du Nord. De tels ouvrages ont, et auront, leur intérêt, même dans leur partialité, car il est loisible de confronter les sources ou la documentation et de vérifier les dires et les thèses des auteurs.

Mais si l'on en vient à la période qui, en Algérie comme en Tunisie, a précédé l'occupation française, il faut bien constater alors que les historiens qui en ont traité n'ont généralement pas fait preuve du même souci d'information — sans parler du souci d'objectivité (1).

Il convient de ne pas oublier que l'Algérie, depuis la fin du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, et la Tunisie, depuis 1575, sont passées sous la domination turque, et que celle-ci a laissé des traces dans ces deux pays. Cette domination s'est aussi marquée par une évolution du régime politique, en ce sens que ces deux provinces, d'abord directement dirigées depuis Constantinople, ont très rapidement acquis leur autonomie interne, ce qui n'a nullement entraîné une rupture avec le gouvernement du sultan; le caractère « turc » du personnel dirigeant, de l'administration et de l'armée est demeuré incontestable,

(1) Faisons toutefois quelques exceptions : *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, de Ch. A. JULIEN (2<sup>e</sup> éd., revue par R. LE TOURNEAU), et surtout le chapitre *L'Algérie turque* dû à Marcel COLOMBE, dans *Initiation à l'Algérie* (Paris, 1957), où les auteurs ont montré sans fard et avec une honnêteté scrupuleuse les déficiences de la documentation et de l'information relatives à cette période. Mais combien d'autres se sont gardés de suivre ce louable exemple !

jusqu'au moment où les Français ont pris en mains les destinées des deux pays (2).

Pendant trois siècles, pour l'Algérie comme pour la Tunisie, la sujétion aux Ottomans a été effective, et cette sujétion s'est marquée non seulement dans le domaine politique, mais également dans le domaine administratif (3). Il aurait été bien étonnant, dès lors que l'on connaît le soin avec lequel les Ottomans ordonnaient leur administration, que nulle trace de cette domination ne fût restée dans aucun carton d'archives. Et, de fait, des éléments nombreux de documentation relatifs à l'administration des provinces comme aux relations de celles-ci avec la capitale s'offrent aux chercheurs.

Mais, et c'est bien là le plus surprenant, quel historien de la période moderne de l'Algérie ou de la Tunisie a jamais pris la peine de recourir à de semblables documents ? Qui a jamais eu le souci de s'enquérir de l'existence de documents d'archives à Alger, à Tunis, à Istanbul, et surtout de les utiliser ? A qui faut-il jeter la pierre ? Aux historiens, qui se sont trop facilement contentés des sources européennes : rapports de diplomates, récits et descriptions de voyageurs, de marchands, etc. ? On ne saurait toutefois leur faire un total reproche de n'avoir pas eu accès aux sources arabes ou turques, puisque celles-ci leur étaient apparemment inaccessibles ; mais n'auraient-ils pas pu provoquer un mouvement de traduction des sources orientales ? Faut-il alors penser que les orientalistes sont coupables de n'avoir pas porté à la connaissance des historiens les matériaux que ceux-ci auraient pu utiliser ?

La question ainsi posée paraît un peu simplifiée. Certes, il est patent que pour les orientalistes « traditionnels » et plus particulièrement pour les arabisants, il n'est pas de recherche ou d'étude digne d'intérêt qui soit postérieure au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, ce siècle marquant le moment où le monde musulman oriental a commencé à passer sous la domination effective des Turcs. Nous disons bien « oriental », car le monde musulman occidental, lui, n'a connu cette domination qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. L'idée d'une dégradation, voire d'une corruption de l'Islam par les Turcs s'est depuis longtemps fait jour chez les orientalistes, parmi lesquels il faut en outre considérer que les historiens, véritablement historiens, ne sont qu'une infime minorité. En fait, plutôt que de dégradation, il vaudrait mieux dire transformation, adaptation de l'Islam par les Turcs, mais évidemment nous sommes loin de la pureté originelle... D'autre part, une tradition s'est assez solidement établie,

(2) Pour la Tunisie, cf. notre article *L'évolution des relations entre la Tunisie et l'Empire ottoman du xvr au xix<sup>e</sup> siècle*, Cahiers de Tunisie, n<sup>os</sup> 26-27, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> trim. 1959, p. 319-333. Sur l'armée algérienne, v. Jean DENY, *Les registres de soldes des Janissaires conservés à la B.N. d'Alger*, Revue africaine, t. 61, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> trim. 1920, p. 19-46, et 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim. 1920, p. 212-260 ; Jean DENY, *Chansons des Janissaires turcs d'Alger*, Mélanges René Basset, t. II, 1925 ; Marcel COLOMBE, *Contribution à l'étude du recrutement de l'Odjaq d'Alger dans les dernières années de l'histoire de la Régence*, Revue africaine, t. 87, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim., 1943, p. 166-183. Sur l'armée tunisienne : H. HUGON, *Les emblèmes des beys de Tunis*, Paris, 1913 ; R. MANTRAN, *Documents turcs relatifs à l'armée tunisienne*, Cahiers de Tunisie, n<sup>o</sup> 15, 3<sup>e</sup> trim. 1956, p. 359-372.

(3) Constamment, du xviii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, les Régences de l'Ouest n'ont pas manqué d'apporter aux Ottomans leur concours militaire en Méditerranée, ce qui d'ailleurs faisait partie de leurs obligations.

Sur les liens administratifs, v. notre article *La titulature des beys de Tunis au xix<sup>e</sup> siècle, d'après les documents d'archives turcs du Dar el-Bey*, Cahiers de Tunisie, n<sup>os</sup> 19-20, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim. 1957, p. 341-348.

souvent à juste titre d'ailleurs, qu'il n'existait pas de documents d'archives arabes, et que l'histoire des pays arabes et musulmans ne pouvait être écrite qu'à partir des chroniqueurs ou des annalistes, donc à partir d'éditions de textes : travail à caractère généralement plus philologique qu'historique, dont l'utilité est d'ailleurs absolument incontestable.

L'ennui est que, pour la période moderne en Afrique du Nord, les textes arabes sont rares et assez souvent de valeur médiocre, d'où le peu d'attrait qu'ils ont exercé sur les linguistes arabisants. Ne parlons pas, bien entendu, pour cette Afrique du Nord, de textes turcs, considérés comme mineurs, et que l'on s'est bien gardé d'aller examiner (4). Combien, en fait, y a-t-il d'œuvres de chroniqueurs turcs traduits en une langue européenne quelconque ? Extrêmement peu. Tout se passe comme si l'on pensait qu'il est inutile de s'attacher à traduire ou éditer des textes relativement récents, puisque les historiens estiment posséder toute la documentation voulue dans les sources d'Europe occidentale ou centrale. Quant aux documents d'archives, ils ont eux aussi pâti de ce dédain, dédain compliqué certainement de la notion longtemps entretenue que les Ottomans, peuple guerrier et barbare, avaient été et étaient incapables de mettre sur pied un système administratif cohérent, appuyé sur une réglementation soigneusement élaborée. Or il s'est avéré que ces jugements étaient totalement erronés et que l'administration ottomane était non seulement bien organisée, mais qu'en outre elle était profondément conservatrice, si bien qu'aujourd'hui nous disposons tant en Turquie même que dans les anciennes provinces ottomanes, de masses plus ou moins considérables de documents d'archives relatifs à la vie de ces provinces (5).

Quant aux historiens qui se sont intéressés à la période qui, en Algérie et en Tunisie, a précédé l'occupation française, ils ont généralement retracé l'histoire de cette période en n'utilisant que les documents qui leur étaient directement accessibles, c'est-à-dire les documents européens (archives diplomatiques, rapports, récits et descriptions, etc.) et éventuellement les quelques sources orientales traduites. Peu d'entre eux semblent s'être posé la question de savoir s'il existait des sources inédites et non traduites, et si l'accès de ces sources était ou non possible. Hormis quelques très récents travaux (6), on peut dire que dans leur quasi-totalité les ouvrages d'histoire relatifs à la période moderne (et même contemporaine) de l'Afrique du Nord ne s'appuient que sur une documentation unilatérale — ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas valable. L'un des exemples caractéristiques est ce récent livre sur l'Algérie, qui s'intitule « L'Algérie, passé et présent », où la documentation concernant la période turque est uniquement tirée, d'une part des récits de

(4) Qui connaît, par exemple l'*Histoire de Tunis* (Tunus Tarihi) du kadi-asker Mehmed Es'ad (mort en 1625), publiée par Ali Emiri à Constantinople ?

(5) Nous renvoyons à ce sujet aux travaux de J. von HAMMER (administration en général), Jean DENY et Stanford J. SHAW (Le Caire), Omer Lûtfi BARKAN (Empire ottoman en général), Bernard LEWIS et Uriel HEYD (Palestine), Joseph KABRDA et N. BELDICEANU (Pays balkaniques). Rappelons que naguère Jean SAUVAGET avait compris toute l'importance des sources turques pour l'histoire des pays du Proche Orient depuis la fin du Moyen Âge.

(6) Comme par exemple le livre de Jean GANIAGE, *Les origines du protectorat français en Tunisie* (Tunis-Paris, 1959), qui fait appel aux documents arabes des archives tunisiennes; et l'article de Bice SLAMA sur *L'insurrection de 1280-1864 dans le Sahel*, Cahiers de Tunisie, n° 31, 3<sup>e</sup> trim. 1960, p. 109-136.

voyageurs ou de témoins, et d'autre part de rapports postérieurs à 1830 : à partir de cette documentation limitée, même si l'on peut penser qu'elle est impartiale, l'auteur prétend tirer des jugements définitifs sur la vie politique, sociale, économique et culturelle de l'Algérie pendant trois siècles. Disons tout de suite que les jugements de l'auteur ne sont et ne peuvent être que partiels et insuffisamment motivés (7).

Pour la Tunisie, les traductions de Ibn Abî Dinâr et de Seghir ben Youssef sont les seules connues des historiens, car la chronique de Ben Dhiaf, très importante pour le XIX<sup>e</sup> siècle, est encore un sujet de mystère. Et l'on comprend que les historiens occidentaux se soient rejetés sans hésitation sur les sources européennes qui, convenons-en sincèrement, constituent une documentation de grande valeur à qui il ne manque que de pouvoir être confrontée à la documentation orientale : ce qui ne manquerait certainement pas d'éclairer plus d'une question...

A cet exposé du problème de l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie et de la Tunisie, il est deux solutions non pas contradictoires, mais complémentaires (8). La première est de former des historiens qui sauraient utiliser la langue arabe et la langue turque comme instruments de recherche et de travail (9), ou des orientalistes, arabisants et turcologues, formés aux méthodes de l'histoire moderne et non pas cantonnés dans le haut ou le bas Moyen Age. La seconde est de rechercher et de faire connaître les sources de documentation orientale, de les publier et de les traduire.

Or, si pour le Moyen Age la documentation se résume presque uniquement à des chroniques arabes, pour la période turque, alors que les chroniques sont rares ou pauvres, la documentation archivistique est importante. Il est inconcevable que, sauf quelques articles portant sur des points de détail (quatre ou cinq articles pour l'Algérie, à peine autant pour la Tunisie) (10), personne ne se soit attaché à étudier ces documents d'archives turcs et arabes qui, pour l'Algérie remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, sont très nombreux pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et encore plus nombreux pour les années 1800-1830; pour la Tunisie, les registres arabes et turcs permettent de remonter au début du

(7) Nous voulons parler ici notamment des chapitres rédigés par André PRENANT.

(8) Nous n'innovons pas en préconisant ces solutions. Avant nous des orientalistes comme Jean SAUVAGER et H. A. R. GIBB avaient mis l'accent sur la nécessité de la collaboration des historiens et des orientalistes, et de la connaissance plus approfondie de leurs disciplines réciproques.

(9) La chose n'est nullement impossible : il suffit de lire les travaux remarquables d'un historien comme Claude CAHEN, qui a su s'astreindre à l'étude de l'arabe et du turc, ce qui lui permet de renouveler des questions jusqu'à présent mal entrevues, ou d'éclairer lumineusement bien des points obscurs de l'histoire du Moyen Age musulman oriental.

(10) Parmi les livres et articles s'appuyant sur des documents turcs, citons ceux de Aziz Sami ITER, *Simalî Afrika'da Türkler* (Les Turcs en Afrique du Nord), 2 vol., Istanbul, 1936-37; Ercüment KURAN, *Cezayirin Francizlar tarafından isgali karsısında Osmanlı ştyaerti, 1827-1847* (la politique ottomane face à l'occupation de l'Algérie par la France), Istanbul, 1957; du même, *Fransa'nin Cezayir'e tecavüzü* (L'offensive française contre l'Algérie). Istanbul... *Tarih Dergisi* (Revue d'Histoire), t. III, 1953; Ismail Hakki UZUNÇARSLI, *Tunus'un 1881' de Fransa tarafından isgaline kadar burada valilik eden Hüseyin ailesi* (La dynastie husseinite qui gouverna la Tunisie jusqu'à l'occupation française), *Belleten* (Revue de la Société d'Histoire Turque), t. XVIII, n° 72, oct. 1954, p. 545-580. Et les articles déjà cités de J. DENY, M. COLOMBE, B. SLAMA, auxquels il faut ajouter celui de Béchir GHALLOUSSI, *Archives du Sahel au XIX<sup>e</sup> siècle*, Cahiers de Tunisie, n° 31, 3<sup>e</sup> trim. 1960, p. 97-108.

XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y a là une mine de recherches et d'études qui devrait tenter chercheurs et historiens, car ces registres, ces lettres, ces textes officiels donnent de précieuses indications non seulement sur l'administration de l'Algérie et de la Tunisie jusqu'à la conquête française, c'est-à-dire 1830 et 1881 respectivement, mais encore sur l'histoire économique, sociale, militaire de ces pays.

En ce qui concerne l'Algérie, qu'il s'agisse des revenus des deys, des impôts payés par les tribus, des biens des fondations pieuses (habous) de la Mekke et de Médine à Alger, des taxes auxquelles étaient soumis les Juifs, du recrutement des Janissaires, de la course, etc., on a là un ensemble de registres administratifs indispensables à la bonne connaissance de l'Algérie avant 1830, et sans lesquels il ne sera pas possible d'écrire une véritable histoire de ce pays du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ni de saisir le passage de l'administration turque à l'administration française.

Pour la Tunisie, si pour notre part nous avons pu mener à bien l'inventaire des documents d'archives turcs du Dar el Bey (11), en revanche il reste à dépouiller et à étudier près de 4 000 registres arabes allant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1881; ils retracent, presque sans solution de continuité à partir des dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, l'histoire financière, économique et sociale du pays, et parmi ces registres une importante quantité est consacrée à l'armée et à la marine des beys (12). Outre cela, une abondante correspondance en arabe demeure inexplorée, inexploitée, alors qu'elle nous apporterait des lumières sur bien des points obscurs de l'histoire tunisienne.

Et nous n'aurions garde d'oublier de mentionner ici les archives de Tripoli qui n'ont fait l'objet d'aucune étude, alors qu'elles sont d'une abondance extrême (13).

N'oublions pas non plus que l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine, en tant que provinces ottomanes (les « odjaks » de l'Ouest), ont été en relations constantes avec la capitale turque et ses services: il en est résulté un ensemble de firmans, d'ordonnances, de décisions, de lettres se rapportant à des questions très variées; un grand nombre des documents originaux émanés de Constantinople ont été conservés dans les archives turques et demeurent à la disposition des bonnes volontés. Seuls quelques-uns de ces documents ont été publiés, mais généralement en turc moderne (14). Ces documents turcs n'ont pour ainsi dire jamais intéressé les Occidentaux, tant il était établi que les grands problèmes historiques, comme ceux du XIX<sup>e</sup> siècle (Question d'Orient, affaires méditerranéennes), ne pouvaient se traiter qu'avec les seules sources occidentales, les sources turques étant considérées comme négligeables.

(11) R. MANTRAN, *Inventaire des Documents d'archives turcs du Dar el-Bey* (Tunis), Tunis-Paris, 1962. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à mon maître Régis Blachère, qui fut à l'origine de ce travail.

(12) Nous avons signalé ces registres dans notre article *Documents turcs relatifs à l'armée tunisienne* (cf. n. 2).

(13) Les archives de Tripoli, que nous avons eu l'occasion de voir il y a peu d'années, n'attendent que la bonne volonté des chercheurs. Elles renferment plusieurs dizaines de milliers de documents.

(14) Voir les quelques articles cités ci-dessus, n. 10.

Il faut désormais, sinon réviser nos jugements sur l'histoire de l'Algérie et de la Tunisie, du moins les vérifier à la lumière des documents inédits qui s'offrent à nous. Il n'est pas possible de saisir intégralement l'évolution de l'histoire de ces deux pays depuis 1830 ou 1881 si l'on ne sait pas exactement ce qu'étaient leur structure politique et administrative, leur vie économique et sociale avant ces dates : une tâche importante s'offre aux chercheurs; elle devrait permettre d'apporter, pour cette région de la Méditerranée occidentale, des éléments aussi probants que ceux qui ont été fournis par l'exploitation des documents ottomans relatifs aux pays de la Méditerranée orientale.

Un effort de recherches et d'études spécialisées très poussées doit être fait si l'on veut approcher, de façon sérieuse, l'histoire de la période moderne et contemporaine de l'Algérie et de la Tunisie.

Robert MANTRAN.